



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

## Appel d'offre

### Consultant – Développeur de base de données sur FileMaker

- **Missions ponctuelles de courte durée avec une première mission entre octobre et décembre 2015.**
- **Maintenance et poursuite du développement d'une base de données FileMaker (Pro Advanced 12 et versions supérieures) pour le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP).**

#### Contexte

Organisation mondiale des parlements, l'Union interparlementaire (UIP) œuvre en faveur de la démocratie, de la paix et de la coopération entre les peuples. A ces fins, elle favorise les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous pays. Elle examine les questions d'intérêt international et se prononce à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et des parlementaires. Elle contribue à la défense et à la promotion des droits de l'homme - facteur essentiel de la démocratie parlementaire et du développement. Elle contribue également à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions représentatives ainsi qu'au renforcement et au développement de leurs moyens d'action. Son siège est à Genève (Suisse). Pour plus d'information, vous pouvez visiter notre site internet : <http://www.ipu.org>

Dans le cadre de son travail de défense et promotion des droits de l'homme, l'UIP défend les droits fondamentaux des parlementaires du monde entier à travers son Comité des droits de l'homme des parlementaires. Ce Comité examine, sur la base d'une procédure détaillée, des plaintes individuelles portant sur des allégations de violations des droits de l'homme de parlementaires en exercice ou d'anciens parlementaires. Il applique les normes nationales, régionales et internationales des droits de l'homme et s'efforce de trouver un règlement satisfaisant aux dossiers à travers un dialogue avec les autorités du pays intéressé, et en premier lieu avec son Parlement.

Le Programme des droits de l'homme de l'UIP, qui assure le secrétariat du Comité, a mis en place de manière ad hoc une base de données FileMaker pour pouvoir produire et analyser des statistiques et des graphiques relatifs au travail du Comité. La base de données a été entièrement développée mais est susceptible de nécessiter une maintenance ainsi que des développements complémentaires occasionnels.

#### Description des missions du consultant

Le Programme des droits de l'homme de l'UIP cherche à identifier un développeur auquel il pourrait faire systématiquement appel sur le long terme pour des missions ponctuelles de courte durée visant à assurer la maintenance de la base de données ou à la développer.

La première mission du consultant consistera pour le consultant à (1) se familiariser avec la base de données existante avec l'assistance de la personne l'ayant

développée et du Programme des droits de l'homme de l'UIP, ainsi qu'à (2) préparer et conduire une brève formation sur le fonctionnement de la base pour les quatre utilisateurs finaux, et (3) répondre aux demandes éventuelles en matière de maintenance et développement de la base qui interviendraient pendant la durée de sa mission.

Les missions suivantes interviendront ponctuellement sur la base de demandes spécifiques de l'UIP lorsque de nouveaux besoins seront identifiés pour la maintenance ou le développement de la base.

Le consultant a la charge de mener à bien de manière autonome les missions de développement qui lui sont confiées, en interaction avec ses référents à l'UIP. Le consultant collabore conjointement avec les utilisateurs finaux de la base de données et l'informaticien de l'UIP pour identifier et comprendre leurs besoins. Après entretiens avec eux, il analyse le travail à effectuer, dresse le cahier des charges et propose comme résultat une méthode de réalisation, un estimatif du temps et coût nécessaires. La proposition est ensuite validée avec ses référents à l'UIP avant de commencer la réalisation du travail.

Après validation, il développe les fonctionnalités attendues et réalise les processus de test pour vérifier tous les cas de son développement. Il suit un processus de qualité interne avant une mise en service.

Les missions sont évaluées sur la capacité à acquérir rapidement une connaissance approfondie de la solution à développer, la capacité à pouvoir efficacement structurer, organiser et documenter son travail, la capacité à communiquer avec ses référents à l'UIP et les utilisateurs finaux de la base de données pour étudier ensemble les meilleures solutions/techniques.

### **Responsabilités**

- ✓ Analyse les besoins exprimés par les utilisateurs finaux de la base de données FileMaker.
- ✓ Etablit la planification de son travail et respecte les échéances. Met en place un système transparent de contrôle du temps de travail pour ses référents à l'UIP.
- ✓ Exerce ses compétences et responsabilités de développeur pour la maintenance de la base et/ou pour le développement de nouvelles fonctionnalités. Réalise les opérations et les modifications dans le souci permanent d'adopter la solution la plus optimisée en termes de temps de traitement et d'adaptabilité du code fourni.
- ✓ Communique régulièrement ses avancées/difficultés à ses référents à l'UIP et les alerte si nécessaire.
- ✓ Documente de manière précise son travail et les modifications apportées, met en place des scénarios de contrôle avant mise en service et présente les modifications achevées à ses référents à l'UIP.
- ✓ Monitore régulièrement le bon fonctionnement de la base de données, assure la maintenance éventuelle et assure la formation nécessaire aux utilisateurs finaux.

### **Compétences et qualifications**

- ✓ Maîtrise générale de la théorie et de la pratique des bases de données relationnelles.
- ✓ Maîtrise du logiciel FileMaker 12 Pro Advanced (minimum). Connaissance du SGBD et du langage FileMaker. Expérience préalable avérée de développement et gestion de bases de données FileMaker. La maîtrise de FileMaker Server est un atout.

- ✓ Capacité d'analyse des besoins, de synthèse et sens du détail; orientation sur les résultats et la résolution des problèmes identifiés; capacité à la réflexion personnelle, à émettre des propositions et au travail en équipe.
- ✓ Capacité à fonctionner en mode projet, autonomie et rigueur dans la gestion personnelle des tâches et le reporting d'activité; respect des délais.
- ✓ Capacité à travailler avec des utilisateurs novices FileMaker, avec un sens aigu de pédagogie et de bonnes capacités de communication écrite et orale.
- ✓ Bonne connaissance du français et de l'anglais (base de données développée dans les deux langues).

#### **Conditions**

- ✓ Contrats ponctuels de courte durée selon les besoins de développement et de maintenance de la base de données.
- ✓ Délais et rémunération à discuter selon cahier des charges de chaque nouveau projet de développement, et sur base de devis approuvé. Il est demandé aux candidats de préciser leur tarif habituel en matière de développement et maintenance.
- ✓ Pour la première mission, un forfait de 10 heures est proposé à réaliser sur la période mi-octobre-début décembre 2015 (dates à préciser).
- ✓ Les services du consultant seront effectués à son domicile ou sur son lieu de travail habituel. S'il ne réside pas à Genève, l'UIP couvrira les frais liés à ses visites au Siège de l'UIP.

#### **Contact**

Les personnes intéressées répondant aux critères indiqués ci-dessus sont priées de faire parvenir leur dossier (curriculum vitae et lettre de motivation) à [hrteam@ipu.org](mailto:hrteam@ipu.org) avant le 20 septembre 2015.